



# Le rôle du conseiller bénévole IDEAS

## *Postures*

FORMATION DES CONSEILLERS  
BÉNÉVOLES  
DU 5 AVRIL 2023

Claude Le Berre/Roberto Fiorentino/Olivier de Gonneville

# Rôles et relations interpersonnelles du Conseiller Bénévole

*Postures: Manager, Expert, Facilitateur, Auditeur*

- Les quatre rôles sont utiles.
- Chaque rôle pourra être mobilisé si nécessaire.
- La position de repli du Conseiller Bénévole demeure le « *Facilitateur* ».

## Rôles et relations interpersonnelles du Conseiller Bénévole

A - Manager	<p>Ce qui compte pour vous c'est la labélisation. Vous pensez que votre rôle est d'aider l'association à s'organiser pour obtenir le label de la façon la plus efficace possible. Vous n'hésitez pas à vous positionner en tant que « pilote » du processus .</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Manque de leadership côté OIG quant à l'avancement des travaux.</li></ul>	

B - Expert	<p>Ce qui compte pour vous c'est la qualité des pratiques et des livrables. Vous pensez que votre rôle est de vous assurer que les activités sont réalisées selon les règles de l'art. Vous n'hésitez pas à « faire » avec ou à la place de l'association dans vos domaines d'expertise.</p>
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Besoin explicite d'une expertise dans un domaine précis; vous la possédez.</li></ul>	

## Rôles et relations interpersonnelles du Conseiller Bénévole

### C - Facilitateur

Ce qui compte pour vous c'est que le processus de labélisation soit un processus d'Amélioration Continue.

Vous pensez que votre rôle est celui d'accompagner la réflexion au sein de l'association et que le guide des bonnes pratiques est un outil pour stimuler la réflexion.

- Besoin exprimé par l'OIG de passer en mode participation active.

### D - Auditeur

Ce qui compte pour vous c'est que le label soit une reconnaissance qu'il faut mériter.

Vous pensez que votre rôle est d'anticiper toutes les difficultés qui pourraient se présenter lors du Comité Label et de présenter l'association seulement quand elle sera parfaitement prête.

- Nécessité d'auditer si désengagement de l'équipe OIG afin d'assurer la période transitoire.



Avec le soutien de :

**Caisse des Dépôts**  
**Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes**  
**Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables**

**Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse**

**BNP PARIBAS**  
**Fondation Crédit Coopératif**

Institut IDEAS  
11 rue de Marivaux 75002 Paris – Email : [info@ideas.asso.fr](mailto:info@ideas.asso.fr)  
[www.ideas.asso.fr](http://www.ideas.asso.fr)